

ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

Tribunal de Mouila : une nouvelle équipe et de nombreuses attentes

GÉNÉRALEMENT, à leur prise de fonction, on leur accorde le bénéfice du doute quant à leurs capacités à lire le droit. Au tribunal de première instance de Mouila par exemple, il revient à la nouvelle équipe (siège et parquet) fraîchement installée, de transformer ce doute en gagnant la confiance des usagers par un traitement rigoureux des dossiers. Regard sur cette juridiction comptant au nombre de celles dont les affaires ont souvent mis les magistrats sous le feu des projecteurs.

Charly NYMANAGOY BOTOUNOU
Libreville/Gabon

"UNE justice performante et de qualité" : tel est le vœu le plus ardent des instances dirigeantes du pays. Dont la garde des Sceaux, Erlyne Antonella Ndembet Damas, qui l'a exprimé dans son discours d'ouverture du séminaire de renforcement des capacités des chefs des juridictions, mercredi 21 octobre dernier. Comme l'ensemble de leurs collègues dans les autres tribunaux à travers le Gabon, les magistrats affectés au tribunal de Mouila (Ngounié), sont désormais astreints à cette exigence gouvernementale. Tant cette juridiction a, au cours des dix dernières années, fait parler d'elle de par un certain nombre de dossiers brûlants, qui ont souvent mis à rude épreuve les hommes en toge affectés dans cette juridiction.

"Surtout à cause des affaires d'enlèvement d'hommes et assassinats avec prélèvements d'organes à répétition qui, à un moment donné, devenaient monnaie courante. Et pour lesquelles les noms de certaines grosses légumes du coin ont souvent été cités comme commanditaires (...)", commente un cadre de la



Les nouveaux magistrats, ici avec le gouverneur de la Ngounié, ont du pain sur la planche.

province. Et ce dernier d'ajouter que : "Malheureusement, ces personnalités n'ont jamais été inquiétées. Certains usent même de leur position dans l'appareil étatique pour influencer le travail des magistrats, quand d'autres mettent en avant leur force financière pour les corrompre. Du coup, les décisions rendues par cette juridiction concernant ces affaires sont le plus souvent biaisées, à la grande déception des familles dont les membres sont portés disparus jusqu'à ce jour". C'est d'ailleurs ce qui fait dire à un magistrat ayant servi dans cette juridiction qu'"avec autant d'affaires qui impliquent certains hauts cadres de la province de la Ngounié, les magistrats subissent des intimidations, voire des pressions. C'est pour cela que vous constaterez qu'une affaire qui a été suivie de l'enquête préliminaire avec parcimonie jusqu'à l'instruction, lors du procès c'est autre chose".

Ce tribunal, renchérit-il, "traîne une affaire qui risque d'éclabousser plusieurs magistrats. Le problème concerne certains responsables des sociétés forestières en butte avec la justice. Ces exploitants forestiers, dans la zone de Sindara, refusent volontairement de se plier aux décisions de justice, parce qu'ils

prennent certains magistrats au collet pour les avoir soudoyés avec des espèces sonnantes et trébuchantes. Et ils sont libres de leurs mouvements". Du coup, l'une des questions qui reviennent à l'esprit est la suivante : les magistrats nouvellement affectés auront-ils suffisamment les coudées

franches pour supporter cette pression à laquelle ils vont être soumis ? Une interrogation qui s'adresse assurément et en premier à Chris Léandre Ngouma Ondzounga et Urbain Massala, respectivement président du tribunal de première instance et procureur de la République de Mouila.

Une justice au service des plus faibles

LA pression que subissent les hommes en toge noire dans l'exercice de leurs fonctions "constitue un véritable caillou qu'ils traînent dans leurs chaussures", indique un magistrat à la retraite. Tant "cette situation ne leur permet pas de travailler librement et d'être impartiaux". Au tribunal de Mouila, de nombreuses familles qui n'ont jamais été satisfaites des décisions rendues sur une affaire ou une autre, comptent sur la nouvelle équipe qui va désormais présider aux destinées de cette juridiction. "Ils

auront à rendre justice sur les dossiers qui sont restés en pendents, laissés par leurs prédécesseurs. Mais également à lire le droit face à certains dossiers qui impliquent certains hauts cadres de la localité", précise un notable de la Ngounié, qui espère voir ces hommes et femmes désormais se ranger du côté de la veuve, de l'orphelin et de tous les autres maillons faibles de la société.